

## PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

### TRAITÉS EUROPÉENS

Les traités européens sont le fondement de l'Union Européenne: toute action entreprise par l'UE découle de ces traités, approuvés librement et démocratiquement par tous les États membres

#### Définition

Les traités européens sont des accords contraignants adoptés par tous les États membres de l'Union Européenne. Ils définissent les objectifs poursuivis par l'UE, les règles de fonctionnement des institutions européennes, les procédures à suivre pour prendre des décisions et les relations entre l'UE et les États membres.

Ces traités sont modifiés pour satisfaire à différents objectifs : renforcer l'efficacité et la transparence de l'UE, procéder aux adaptations nécessaires pour accueillir de nouveaux États membres et élargir la coopération entre les pays de l'UE à de nouveaux domaines, comme la monnaie unique.

Les institutions européennes adoptent des actes législatifs, en accord avec les traités, que les États membres doivent ensuite mettre en œuvre. Ainsi, si un domaine politique n'est pas cité dans un traité, la Commission ne peut pas proposer de légiférer dans ce domaine. Les institutions européennes adoptent des actes législatifs, en accord avec les traités, que les États membres doivent ensuite mettre en œuvre.

#### Traité de Lisbonne

**Signature** 13 décembre 2007

**Entrée en vigueur** 1er décembre 2009

**Objectif:** rendre l'UE plus démocratique, efficace et apte à affronter les problèmes mondiaux tels que le changement climatique.

**Principales modifications** renforcement des pouvoirs du Parlement européen, modification des procédures de vote au Conseil, introduction de l'initiative citoyenne, instauration d'une présidence stable du Conseil européen, création du poste de Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et d'un nouveau service diplomatique européen. Le traité de Lisbonne définit clairement:

- les compétences attribuées à l'UE;
- les compétences attribuées aux États membres;
- les compétences partagées.

Texte intégral

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2007:306:TOC>

#### Traité de Nice

**Signature** 26 février 2001

**Entrée en vigueur** 1er février 2003

**Objectif** réformer les institutions afin que l'UE continue à fonctionner efficacement après l'élargissement à 25 États membres.

**Principales modifications** nouvelles méthodes pour modifier la composition de la Commission et redéfinir le système de vote au Conseil.

Texte intégral <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:12001C/TXT>

## Traité d'Amsterdam

**Signature** 2 octobre 1997

**Entrée en vigueur** 1er mai 1999

**Objectif:** réformer les institutions européennes en vue de l'adhésion de nouveaux États membres.

**Principales modifications** amendement, renumérotation et consolidation des traités UE et CE. Processus décisionnel plus transparent (recours accru à la procédure de codécision)

Texte intégral

[https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/treaty\\_of\\_amsterdam\\_fr.pdf](https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/treaty_of_amsterdam_fr.pdf)

## Traité sur l'Union européenne, traité de Maastricht

**Signature** 7 février 1992

**Entrée en vigueur** 1er novembre 1993

**Objectif** préparer la création de l'Union monétaire européenne et jeter les bases d'une union politique (citoyenneté européenne, politique étrangère et de sécurité commune, coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures).

**Principales modifications** création de l'Union européenne et introduction de la procédure de codécision, qui donne plus de poids au Parlement dans les prises de décision. Instauration de nouvelles formes de coopération entre les États membres, par exemple dans les domaines de la défense, de la justice et des affaires intérieures.

Texte intégral :

[https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/treaty\\_on\\_european\\_union\\_fr.pdf](https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/treaty_on_european_union_fr.pdf)

## Acte Unique européen

**Signature** 17 février 1986 (Luxembourg) / 28 février 1986 (La Haye)

**Entrée en vigueur** 1er juillet 1987

**Objectif:** réformer les institutions pour préparer l'adhésion du Portugal et de l'Espagne et accélérer le processus décisionnel en vue de l'instauration du marché unique.

**Principales modifications** extension du vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil (limitant ainsi la possibilité pour un pays d'opposer seul son veto à une proposition de législation), création des procédures de coopération et d'avis conforme, donnant plus d'influence au Parlement.

Texte intégral

[https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/treaty\\_on\\_european\\_union\\_fr.pdf](https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/treaty_on_european_union_fr.pdf)

[union/sites/europa.eu/files/docs/body/treaties\\_establishing\\_the\\_european\\_communities\\_single\\_european\\_act\\_fr.pdf](http://union/sites/europa.eu/files/docs/body/treaties_establishing_the_european_communities_single_european_act_fr.pdf)

## Traité de fusion (traité de Bruxelles)

**Signature** 8 avril 1965

**Entrée en vigueur** 1er juillet 1967

**Objectif** moderniser les institutions européennes.

**Principales modifications** création d'une seule Commission et d'un seul Conseil pour les trois Communautés européennes existant à l'époque (CEE, Euratom et CECA). Abrogé par le traité d'Amsterdam.

Texte intégral du traité de fusion

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX:11965F/TXT>

## Traité de Rome – CEE et EURATOM

**Signature** 25 mars 1957

**Entrée en vigueur** 1er janvier 1958

**Objectif** créer la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique (CEEA ou Euratom).

**Principales modifications** introduction de la coopération économique dans les efforts d'intégration européenne.

Texte intégral instituant la Communauté économique européenne

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:11957E/TXT>

Texte intégral instituant le Communauté européenne de l'énergie atomique

[https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/consolidated\\_version\\_of\\_the\\_treaty\\_establishing\\_the\\_european\\_atomic\\_energy\\_community\\_fr.pdf](https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/consolidated_version_of_the_treaty_establishing_the_european_atomic_energy_community_fr.pdf)

## Traité instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA)

**Signature** 18 avril 1951

**Entrée en vigueur** 23 juillet 1952

**Expiration** 23 juillet 2002

**Objectif** créer une interdépendance entre les États membres dans les domaines du charbon et de l'acier, de façon à ce qu'un pays ne puisse plus mobiliser ses forces armées à l'insu des autres. Cette initiative a permis d'apaiser les tensions et de dissiper le climat de méfiance entre les pays après la Seconde Guerre mondiale. Le traité CECA a expiré en 2002.

texte intégral

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:11951K/TXT>

Les traités fondateurs ont également été modifiés chaque fois que de nouveaux pays ont adhéré à l'Union européenne:

1973: Danemark, Irlande et Royaume-Uni

1981: Grèce

1986: Espagne et Portugal

1995: Autriche, Finlande et Suède

2004: République tchèque, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie et Slovénie

2007: Bulgarie et Roumanie

2013 Croatie

Source : [https://europa.eu/european-union/law/treaties\\_fr](https://europa.eu/european-union/law/treaties_fr) Les textes des traités, la législation, la jurisprudence et les propositions législatives peuvent être consultés intégralement dans [EUR-Lex, la base de données de la législation européenne](#).